

Buss'info



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

N° 45 Juillet 2021

Flânerie

en images





depuis le 3 juillet





Organisée par l'Association Entregens







Mot du Maire



Chers Bussenettes et Bussenets,

Les beaux jours arrivent avec les vacances, et les règles sanitaires qui s'assouplissent.

Les activités socio-culturelles reprennent au sein de notre beau village, avec la réouverture des portes du théâtre du peuple, ainsi que la reprise des activités du casino, je remercie les associations pour les manifestations à venir :

- Entregens pour la magnifique flânerie en images.
- La société des fêtes pour la soirée du 16 juillet avec un feu d'artifice offert par la commune.
- Le comité de jumelage pour le vide grenier du 15 Août.
- L'office de tourisme pour l'organisation des marchés d'été, et bien sûr les exposants.

Vous avez pu voir que le parc de jeux pour enfants est en pleine modification, avec des nouvelles structures, où ils pourront s'amuser en toute sécurité.

Voilà un début de reprise d'une vie normale et l'envie de se retrouver en toute amitié.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

Votre Maire Bachir AID





Octobre Rose, le mois de sensibilisation au cancer du sein, à Bussang, le 17 octobre 2021.



Mobilisation réussie au vu du retour dynamique des acteurs économiques de Bussang qui étaient conviés vendredi 25 juin à la salle des fêtes de Bussang, à assister à une réunion de préparation pour l'organisation d'Octobre Rose, en présence des membres du Conseil Municipal.

Patrick Leclerc, conseiller municipal et initiateur du projet, a présenté les grandes lignes du déroulement de la journée du 17/10/2021 :

Toute la journée, un stand tenu par la Ligue contre le cancer et un gynécologue, informera de la prévention et des traitements du cancer du sein.

Le matin, 3 marches pédestres de 3 km 6,5 km et 10 km seront encadrées par le Club Vosgien.

Possibilité de déguster un repas chaud sur place, et à l'abri. L'après-midi, un tournoi de foot féminin. Quatre équipes sont pressenties : Ramonchamp, St Etienne les Remiremont, St Nabord, et St Amé.

D'ores et déjà, des donateurs se sont ralliés à cette initiative.

La logistique des inscriptions et le paiement pour la participation à cette journée de solidarité se fera par l'intermédiaire du site « adeorun.com ». Le prix de l'inscription, fixé à 8 €, comprend un tee-shirt rose et un sac « surprises », et donnera accès aux marches et au tournoi de foot. Le repas est à 12 €.

Plusieurs associations ont manifesté leur souhait de participer d'une façon ou d'une autre et réfléchissent à différentes actions afin de faire de cette manifestation une très belle première.

Une autre réunion aura lieu début septembre 2021 afin d'organiser au mieux toutes les bonnes idées et volontés.

Une seule adresse e-mail de contact pour Octobre Rose à Bussang : communications@bussang.fr

Rappelons que l'intégralité des fonds récoltés sera reversée à la ligue contre le cancer.

Réservez dès maintenant cette date sur vos agendas afin de soutenir cette généreuse action.

Merci d'avance et à bientôt.

Animations été 2021

Juillet

Lundi 19: Accueil des vacanciers 10 H 30-12 H à l'Office de Tourisme

Mardi 20: Marché artisanal 17 H-21 H à la Halle de la Mouline

Vendredi 23: Concours de pétanque 14 H à la MOULINE

SOCIETE des FÊTES

Lundi 26: Accueil des vacanciers 10 H 30-12 H à l'Office de Tourisme

Mardi 27: Marché artisanal 17 H-21 H à la Halle de la Mouline

Vendredi 30 : Concours de pétanque 14 H à la MOULINE

SOCIETE des FÊTES

Août

Lundi 2: Accueil des vacanciers 10 H 30-12 H à l'Office de Tourisme

Mardi 3: Marché artisanal 17 H-21 H à la Halle de la Mouline

Vendredi 6: Concours de pétanque 14 H à la MOULINE

SOCIETE des FÊTES

<u>Lundi 9</u>: Accueil des vacanciers 10 H 30-12 H à l'Office de Tourisme

Mardi 10: Marché artisanal 17 H-21 H à la Halle de la Mouline

Vendredi 13: Concours de pétanque 14 H à la Mouline

SOCIETE des FÊTES

<u>Dimanche 15</u>: Vide Grenier 6 H-18 H Place de la MOULINE

COMITE de JUMELAGE

<u>Lundi 16</u>: Accueil des vacanciers 10 H 30-12 H à l'Office de Tourisme

Mardi 17: Marché artisanal 17 H-21 H à la Halle de la Mouline

Vendredi 20: Concours de pétanque 14 H à la MOULINE

SOCIETE des FÊTES

Lundi 23: Accueil des vacanciers 10 H 30-12 H à l'Office de Tourisme

Mardi 24: Marché artisanal 17 H-21 H à la Halle de la Mouline

<u>Samedi 28</u>: Concours de pétanque 10 H à la MOULINE

SOCIETE des FÊTES

Social



de service à la personne

Croix-Rouge Mobilités Whiteles partagés créateurs de liens Dir crobx-rouge française

17, rue Francois Fremiot 88160 Le THILLOT



L'antenne Croix-Rouge du Thillot propose un nouveau service Mobilité avec un véhicule conduit par des bénévoles, pour des actions solidaires à destination de personnes n'ayant pas de permis de conduire, ou n'ayant plus les capacités de conduire en autonomie.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de prendre contact avec la Croix Rouge du Thillot par téléphone au 07.84.28.92.63 ou par mail à « cdldelethillot88@gmail.com ».

Après étude des autres possibilités de transport (Taxis, bus, VSL, ADMR, Association AGIRabcd...), de la disponibilité du véhicule et des conducteurs bénévoles, du type de transport souhaité, une réponse favorable ou non est donnée.

Une participation aux frais de carburant est demandée : 0,15€ du kilomètre.

Pour les courtes distances, elle est nulle pour les personnes les plus précaires aux faibles revenus.

Antenne Locale Le THILLOT 17, rue François Fremiot 88160 Le THILLOT Tél. 07.84.28.92.63

Courriel: cdldelethillot88@gmail.com



La Boutique Solidaire





L'Antenne locale de la Croix Rouge a ouvert une boutique solidaire de vêtements au 11 avenue de Verdun au Thillot, à proximité de la médiathèque, de l'Espace Parmentier et du magasin Colruyt.

Cette vestiboutique est ouverte à tous le mercredi après-midi de 14h00 à 17h00 et le samedi matin de 9h00 à 12h00.

Tenue par des bénévoles de la Croix-Rouge elle offre des vêtements d'occasion à des petits prix entre 0,50€ et 3€ et des vêtements neufs à environ 10% du prix coûtant.

Les quelques bénéfices dégagés servent à aider les plus démunis.





MISE EN CONFORMITE DU CIMETIERE COMMUNAL DE BUSSANG

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation du cimetière communal, une procédure est mise en place afin que les sépultures dont les droits concédés sont échus, parfois depuis longtemps, trouvent ou retrouvent une existence juridique conforme à la légalité.

Pour comprendre cette démarche, notons qu'il est prévu à l'article L.2223-15 du Code général des collectivités territoriales que le renouvellement des concessions est un droit pour les concessionnaires ou leurs ayants cause à l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé et durant les deux années révolues qui suivent ce terme. En revanche, à défaut de paiement de la nouvelle redevance dans le délai légal imparti, le terrain fait en principe retour à la commune.

Néanmoins, bien que le renouvellement ne soit plus un droit pour un certain nombre de sépultures, avant toute décision de reprise des terrains, l'équipe municipale a décidé de proposer aux familles concernées la possibilité de reconduire les droits concédés afin de conserver leurs sépultures en lieu et place.

Ainsi, dès le début de la procédure et durant tout son déroulement, un avis municipal listant les tombes concernées sera affiché au cimetière, la liste sera également consultable en mairie de manière à ce que les concessionnaires ou ayant(s) droit puissent être informés.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau leur permettant de se faire connaître.

Aussi, pendant toute cette période qui durera jusqu'au 15 décembre 2021, chaque famille pourra se présenter en mairie et régulariser la situation juridique de la sépulture la concernant en payant en Perception le prix du renouvellement au tarif en vigueur après remise en état, si nécessaire, du monument ou en transférant les dépouilles de leurs parents dans une autre sépulture de son choix.

En revanche, passé ce délai, les sépultures pour lesquelles les familles n'auront pas décidé du sort de leurs défunts seront reprises par la commune, les restes post-mortem seront alors transférés dans une sépulture communale perpétuelle convenablement aménagée et entretenue par les services municipaux; le nom des défunts sera consigné dans un registre conservé en mairie.

Afin de faire en sorte que cette procédure se déroule dans les meilleures conditions avec la nécessaire précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR – département « Cimetières de France ».

Cependant, votre participation active par la communication en mairie de toute précision utile concernant les défunts ou en véhiculant cette information à toute personne susceptible d'être intéressée, reste un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission. Notre commune pourra alors retrouver à l'horizon 2021-2022, un cimetière conforme, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site.

Informations Diverses

EXPOSITION « Blanc comme neige » De Dominique STEINEL.

En accès libre aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme de Bussang.

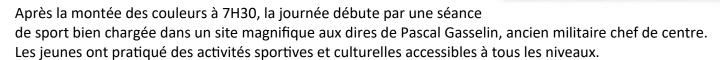
Visible jusqu'au 4 septembre 2021.



Les jeunes français à Bussang au centre AZUREVA du 20 juin au 2 juillet 2021.

Pour la première fois cette année des jeunes de 15 à 17 ans étaient rassemblés pour le SNU (Service National Universel) sur une durée d'une dizaine de jours.

La seconde phase consistera en la réalisation par les jeunes volontaires d'une mission d'intérêt général dans l'année suivant le séjour de cohésion.





Modules de psychologie, de citoyenneté, évaluation en français, grammaire, orthographe.

Des débats sont organisés sur différents thèmes : discrimination, harcèlement. Le planning familial est également présenté.

Les retours sont positifs avec de bonnes valeurs apprises, et tous sont à reconnaître que le centre de Bussang restera dans leurs mémoires tant le panorama est exceptionnel.

PLAN CANICULE:

Comme chaque été, les personnes pouvant être concernées par le déclenchement éventuel du plan canicule doivent se faire connaître : personnes âgées isolées, malades, souffrant de mobilité réduite... Quelques conseils pour se protéger de la chaleur :

Eviter les sorties sous le soleil, fermer les volets et fenêtres, boire beaucoup (1.5 l d'eau par jour), s'alimenter normalement et humidifier sa peau.

L'entourage doit aussi jouer son rôle de prévention :

La famille, les voisins, les agents des services publics et sociaux...

INSCRIPTION AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Renseignements: 03.29.61.50.05 ou via le formulaire contact du site

Aire de jeux de la Mouline :



Avec une ouverture initialement prévue début juillet, la nouvelle aire de jeux de Bussang n'échappe malheureusement pas à la règle d'un retard de livraison, apparemment dû à une pénurie de matières premières.

Nous tenions à souligner le très bon travail des services techniques, tant sur l'étude que sur la réalisation de la clôture et des diverses plateformes destinées à la fixation des jeux, et ce, malgré une météo assez capricieuse.

En espérant qu'au moment de la parution de ce 45ème Buss'info, ce parc soit enfin ouvert aux enfants.

En attendant, il reste fermé par mesure de sécurité. Nous rappelons que cette aire de jeux est exclusivement réservée aux enfants de — de 12 ans sous la surveillance et la responsabilité d'un adulte, et est strictement interdit aux animaux.

Merci



Tonte et travaux divers :

Jours ouvrables de la semaine du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.

Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Elections Régionales:

Résultat pour la ville de Bussang :

Avec un très faible taux de votants de 28.11 % au 1er tour, 4 des 9 listes candidates présentes à ce tour se sont vues reconduites en deuxième semaine.

Le second tour, avec une petite augmentation des votants à 31.67 %, a vu la victoire de la liste conduite par M. Jean ROTTNER (44.48 %) suivi de M. Laurent JACOBELLI (30.60 %) puis Mme Eliane ROMANI (18.86 %) et enfin Mme Brigitte KLINKERT (6.05 %).

Pour le Grand Est:

Le nouveau Conseil Régional se compose désormais de 94 sièges pour la liste de M. Jean ROTTNER (LUCD), 33 sièges pour M. Laurent JACOBELLI (LRN), 27 sièges pour Mme Eliane ROMANI et 15 sièges pour Mme Brigitte KLINKERT.

Elections Départementales :

Résultat pour la ville de Bussang :

Avec un taux de votants quasi égal aux élections régionales avec 28 % au 1er tour pour l'élection de 2 binômes de candidats, d'un côté Mme Catherine LOUIS et Mr Dominique PEDUZZI (BC-DVD) avec 69.92 % et de l'autre Mme Marie-Christine PANOT et Mr Laurent MOONS (BC-RN) avec 30.08 %, ce premier tour n'a pas permis d'élire l'un des binômes. Le vote a été reconduit à la semaine suivante, le dimanche 27 juin 2021.

Ce deuxième tour a permis l'élection de Mme LOUIS et Mr PEDUZZI avec 72.95 % contre 27.05 % pour Mme PANOT et Mr MOONS.

Sur le canton du Thillot : Mme LOUIS et Mr PEDUZZI ont été élus avec 3 104 voix et 77.45 % des votes exprimés. Quant à Mme PANOT et Mr MOONS, ils ont obtenu 904 voix et 22.55 % des votes exprimés.